

Une approche raisonnée des paysages

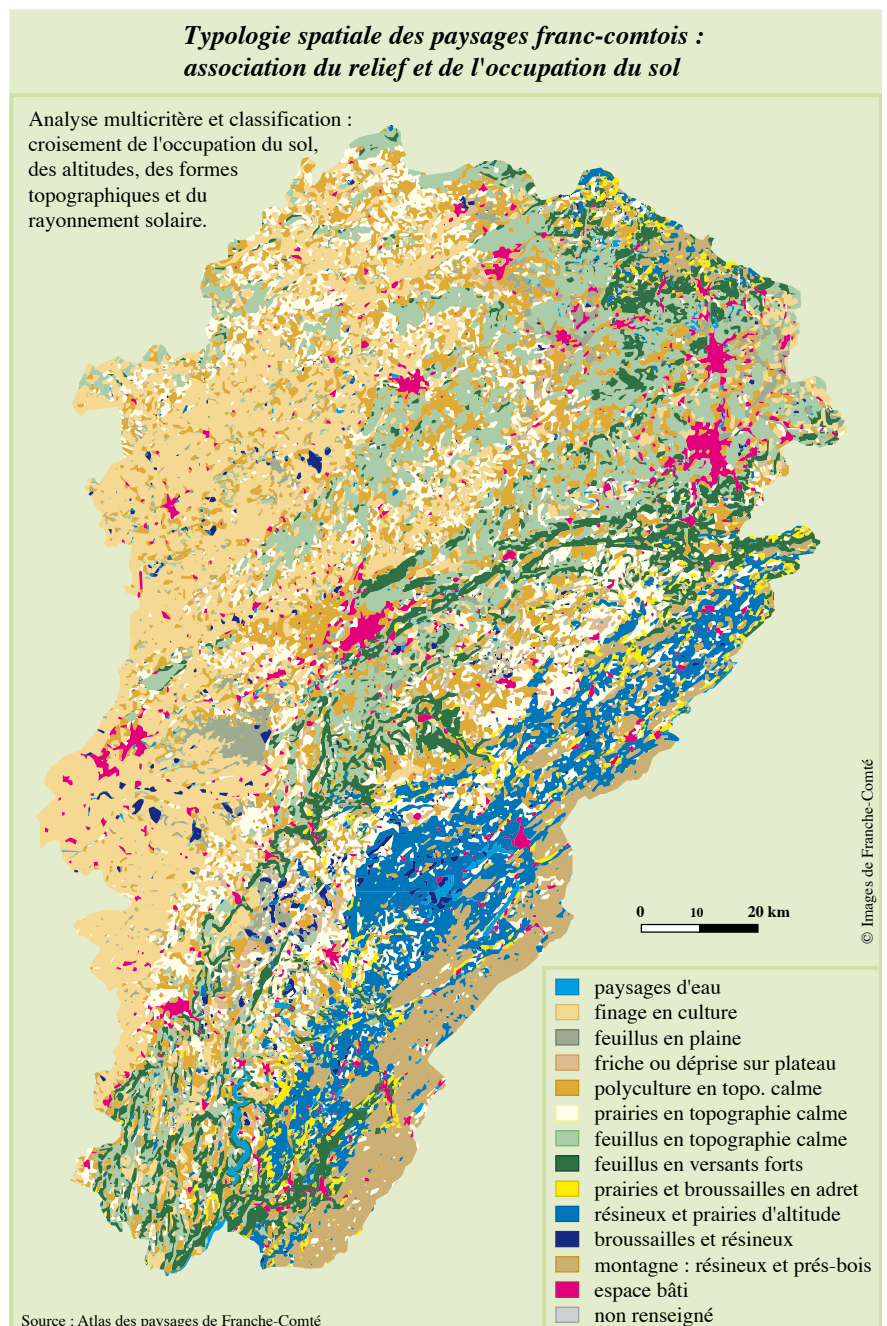
Thierry Brossard¹, Éric François², Daniel Joly¹, François-Pierre Tourneux¹

¹ THÉMA, CNRS et Université de Franche-Comté-; ²conseil d'architecture, d'urbanisme, et d'environnement du Doubs

Avec l'intérêt croissant pour la qualité du cadre de vie, le paysage est aujourd'hui un des enjeux sensibles des débats liés au développement des territoires-; il est à la fois un facteur de production de richesses (agriculture, tourisme, loisirs, etc.) mais aussi un patrimoine à préserver, à restaurer ou à développer. Aussi, toute modification du paysage est souvent mal ressentie, qu'elle résulte d'aménagements comme la construction d'ouvrages ou d'un retour à la «-nature-» suite à l'abandon des terres par exemple. La gestion des conflits consécutifs n'est pas possible sans une bonne connaissance du paysage-; ce qui suppose tout à la fois d'avoir une idée claire de ce que le terme représente et de posséder les moyens de l'étudier-: tel fut l'objectif de l'*Atlas des paysages de Franche-Comté*.

Il y a autant de «-paysages-» que d'observateurs du paysage

Le paysage est au cœur de chacun, il est également investi d'une grande force identitaire pour beaucoup de sociétés ou groupes sociaux. Aujourd'hui, le mot est en vogue. Paysagistes, peintres, écologues, géographes, architectes, agriculteurs, élus, touristes, tout le monde en parle, et chacun y va de sa définition-: il y a autant de paysages qu'il y a de regards. Parmi les acceptions possibles du terme, on peut définir le paysage comme un spectacle, celui d'une portion d'espace terrestre offerte à la vue. En ce sens, le paysage conjugue d'une part des données physiques (géologie, relief, altitude, climat, etc.), et d'autre part



des réalités immatérielles, culturelles, sociales, inhérentes à l'appréciation de chaque personne.

Le paysage, c'est le résultat de la rencontre d'un territoire et d'une société. C'est une formidable mémoire vivante qui enregistre, dans le temps et l'espace, les marques stratifiées des activités humaines. C'est aussi la manifestation visible d'un processus de développement dans l'espace, de stratégies d'acteurs divers et d'installation de projets individuels ou collectifs.

En Franche-Comté, comme dans les autres régions, chaque acteur économique élabore presque quotidiennement des projets de construction, d'infrastructure, de restructuration foncière, de plantation, qui transforment le paysage. Tous ces actes isolés font souvent inconsciemment abstraction de leur incidence sur l'espace collectif, révélant les contradictions, et les difficultés voire les incapacités collectives à gérer la globalité. Ainsi, le paysage, œuvre collective, est le miroir de notre société.

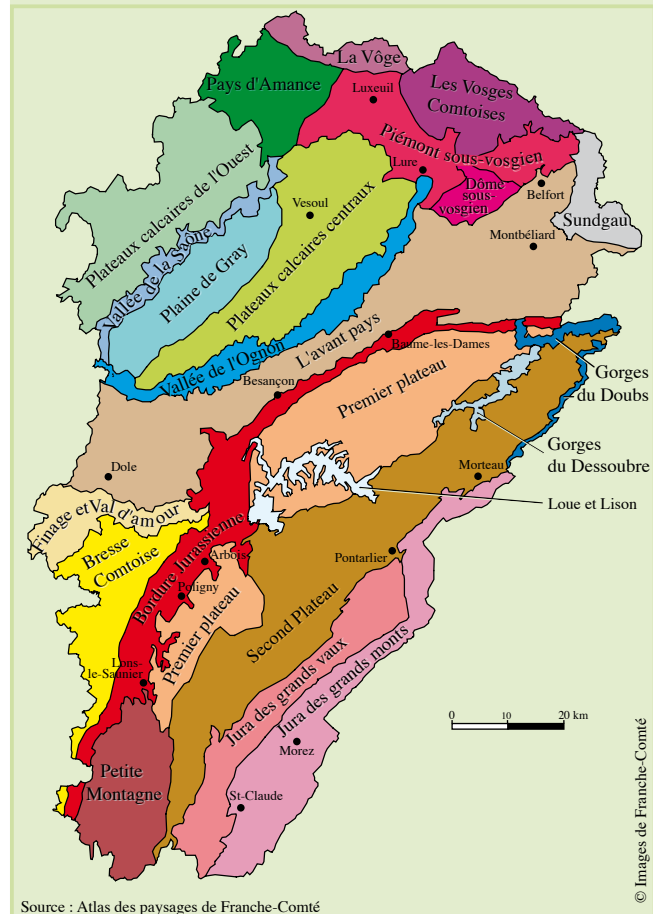
Aussi, la question de la juxtaposition d'une multitude de signes construits, témoignages d'époques successives et qui bien souvent coexistent dans la plus grande indifférence, se pose aujourd'hui. Il ne s'agit pas d'opposer ancien et nouveau, conservation et contemporanéité. Passé, présent et futur, moments légitimes et indissociables de l'histoire, intéressent le paysage.

Si la terre est propriété publique ou privée, le paysage, lui, appartient à tout le monde. Chaque regard, à des degrés d'acuité divers, en profite. Aussi, l'appréhension d'un paysage n'est pas liée exclusivement à une perception visuelle. Le paysage, c'est l'espace d'exaltation des sens et de l'esprit. Le paysage est l'affaire de tous, pour le bien vivre de tous. Et c'est une notion qui rassemble. D'où la nécessité incontournable, responsable, civique, de s'y intéresser.



Un paysage «-commun-» en Franche-Comté-: cliché CAUE du Doubs

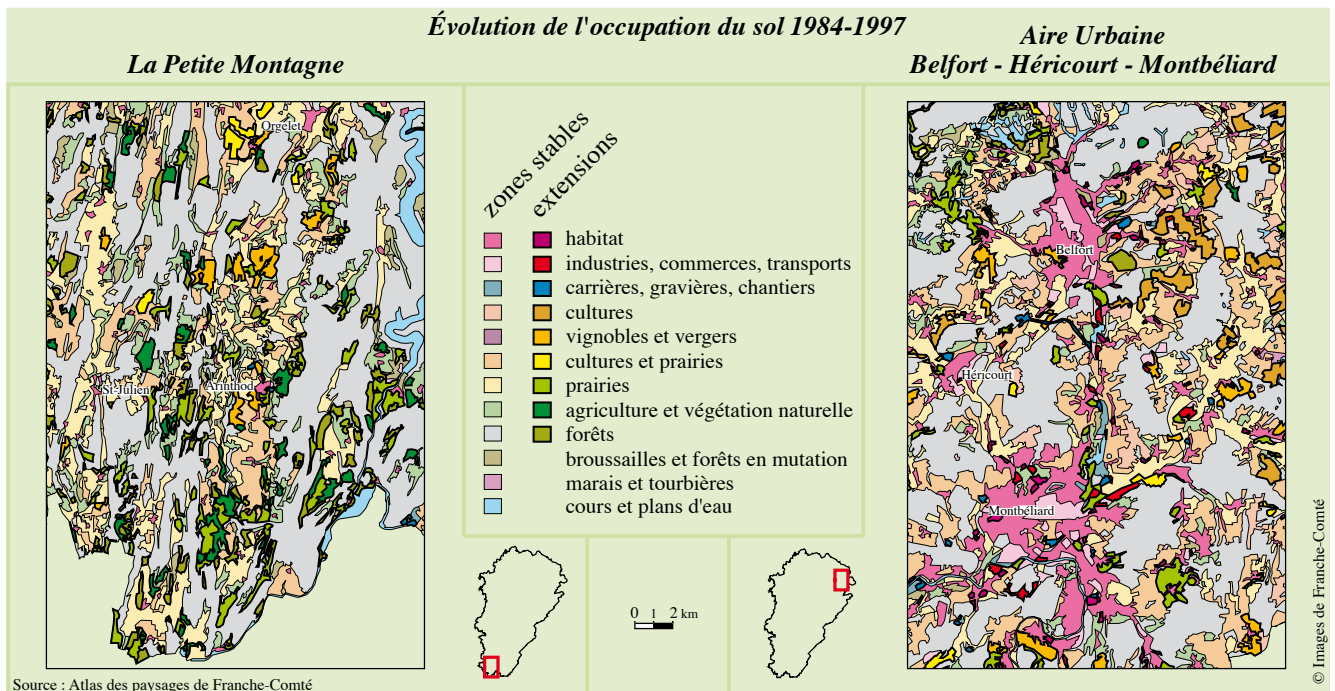
Unités de paysage en Franche-Comté



Une approche objective pour appréhender une «-réalité subjective-»

L'Atlas des paysages de Franche-Comté a été initié par le conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) du Doubs et le laboratoire THÉMA (CNRS et Université de Franche-Comté). Il a ensuite été étendu, en partenariat, à l'ensemble de la région, relayé dans les départements par les CAUE du Jura, de Haute-Saône et par le service environnement du Territoire de Belfort. Cette confrontation de différentes sensibilités (paysagistes, architectes, urbanistes, géographes) est un des plus grands mérites de ce travail. De la diversité des regards portés sur le paysage par chacun des protagonistes a découlé la mise au point d'une méthode d'appréhension originale et sans doute unique.

La méthode en question combine plusieurs approches complémentaires, issues d'expériences acquises auparavant et ailleurs sur d'autres territoires. Nous nous sommes d'abord orientés vers une démarche aussi objective que possible-



L'évolution des paysages affecte préférentiellement les zones rurales fragiles où l'enfrichement gagne les terres abandonnées et les aires péri-urbaines des villes dynamiques qui s'étendent.

à l'échelle d'une région, le choix d'une analyse systématique selon une méthode reproductible et cohérente, permettant par ailleurs une comparabilité des territoires, est indispensable. Ensuite, ce travail d'objectivité qui n'entend pas épuiser tous les aspects de la réalité du paysage a été relayé par la prise en compte de la composante affective ou subjective de la notion de paysage. Ainsi, deux orientations complémentaires et indissociables ont guidé l'étude, chacune mettant en œuvre une approche particulière : la caractéristique essentielle de notre démarche est la conjugaison d'une analyse scientifique expérimentale utilisant des technologies de pointe et d'une interprétation sensible.

La photographie pour évaluer la réalité sensible et les évolutions du paysage

Il convient d'abord de cerner les sources d'information utiles ainsi que

leur mode d'acquisition. À cet égard, la collecte de photographies offre une première solution. Un des avantages du support photographique tient à la concordance directe que l'on établit entre la perception visuelle spontanée donnée par l'image et les termes de l'analyse scientifique. L'interprétation des résultats obtenus est donc facilitée par la possibilité d'un retour immédiat à la réalité sensible du paysage.

La démarche mise en œuvre ici s'est inspirée des directives élaborées par le ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme ainsi que du travail de l'observatoire photographique du paysage du ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement. D'autres supports tels les vues aériennes ont également été utilisés. Parallèlement, une enquête réalisée dans chaque commune (594 dans le Doubs, 545 dans le Jura,

545 dans la Haute-Saône) a permis d'estimer les paysages ayant une valeur de reconnaissance sociale locale. Ces informations ont été associées à celles du patrimoine institutionnalisé sur une carte du patrimoine bâti et naturel.

Une méthode d'analyse reproductible

La seconde méthode qui a servi de support à la confection de l'atlas s'appuie d'abord sur une réflexion conceptuelle : le paysage est un système produit par des éléments abiotiques (relief, sols, climat, etc.), biotiques (formations arborées, buissonnantes, ouvertes) et anthropiques (bâti, réseaux). Par ailleurs, les termes de notre approche sont posés en considérant que le paysage est partout et qu'il est composé d'une infinité de points de vue qui méritent tous d'être pris en compte. De là découle une méthode d'étude du paysage qui appréhende l'espace



La Petite Montagne subit un enfrichement quasi généralisé-: les versants secs, peu propices à l'agriculture étaient jadis parcourus par les troupeaux-; aujourd'hui abandonnés, ils sont colonisés par des formations arbustives qui, demain, se transformeront en forêts compactes. Cliché-: CAUE du Jura

dans sa globalité sans a priori. En se fondant sur l'emploi des systèmes d'information géographique (SIG), elle a largement recours aux moyens modernes d'analyse de l'espace. Ces outils permettent de combiner et de traiter des couches d'informations archivées sous forme numérique. Le paysage est ainsi appréhendé à travers deux sources majeures d'information-:

- un modèle numérique de terrain (MNT) de l'IGN fournit des renseignements sur le relief et par conséquent sur l'armature du paysage-;
- l'occupation du sol, servant à définir les éléments qui habillent le paysage, lui donnant son contenu et sa texture, est issu de l'inventaire cartographique européen «-Corine Land Cover-» produit, en France, par l'Institut français de l'environnement (IFEN).

Caractériser les paysages selon deux échelles

Ces deux informations de base nous ont permis de calculer d'autres cou-

ches de données-: les pentes, les orientations des versants, l'énergie solaire reçue au sol, les formes du relief, etc. D'autres modèles fournissent des informations plus synthétiques qui, *in fine*, ont permis de mener à bien la description des paysages selon deux échelles successives-:

- l'échelle régionale déclinée par département, en vue d'identifier les unités de paysage-;
- l'échelle des unités de paysage, en vue d'identifier les sous-unités de paysage.

Les unités de paysage se définissent comme des paysages portés par des entités spatiales dont l'ensemble des caractères de relief, d'hydrographie, d'occupation du sol, de formes d'habitat et de végétation présente une homogénéité d'aspect. La superposition de la cartographie et de l'observation de terrain a permis de définir les éventuels espaces de transition entre unités de paysage.

À un deuxième niveau, à l'échelle des unités de paysage elles-mêmes, une reconnaissance précise a été conduite en considérant des éléments d'espaces plus petits et en intégrant la dimension visuelle-: depuis chaque point de l'espace, il est possible de voir et d'être vu-; les calculs d'intervisibilité effectués ont visé à modéliser l'ampleur de vue ainsi que les objets potentiellement vus par un observateur qui se déplacerait en tous points de l'espace.

Cette approche par niveaux hiérarchiquement emboîtés pourrait naturellement se poursuivre dans le cadre de simulations liées à des projets d'aménagement, en utilisant des informations à haute résolution. Des réalisations menées par ailleurs ont démontré la faisabilité et l'intérêt de cette méthode. En permettant de contrôler, par la modélisation, certaines règles de construction visuelle des paysages, les outils que nous avons utilisés donnent aux acteurs concernés un moyen de mieux ajuster leurs choix dans un souci d'intégration paysagère.

Le paysage évolue

Le paysage est en perpétuelle transformation. Les facteurs généraux qui bouleversent le paysage sont multiples et complexes-: l'urbanisation, la rurbanisation, les infrastructures, les changements de systèmes de production agricoles et forestiers, le tourisme, etc. Les mutations du paysage sont rapides et flagrantes lorsqu'elles concernent des bâtiments ou des équipements tels que les routes, les ponts ou les lignes électriques. Elles sont plus lentes mais tout aussi radicales en cas d'enrésinement ou de déprise agricole.



Évolution du paysage à Baume-les-Dames entre le début du siècle et aujourd'hui. Carte postale et cliché: CAUE du Doubs.

Elles peuvent également ne pas se manifester franchement lorsqu'elles résultent d'une multitude de transformations, parfois infimes, fait de nombreux acteurs, sur une longue période. Prises une à une, elles paraissent peu importantes: modification de façade, réduction de trottoir, installation de panneaux, de mobilier urbain, mais aussi, abattage d'un arbre ou d'une

haie, abandon d'une clôture ou d'un hangar, désherbage chimique d'un chemin. Pourtant, à la longue, l'accumulation de ces «-détails-» peut entraîner des modifications durables du paysage.

La tendance actuelle est à l'accentuation des contrastes, conjuguée à un phénomène de standardisation et de banalisation majeur. En effet, alors que

la pression foncière immobilière est importante à la périphérie des villes, les villages excentrés se désertifient. L'activité agricole se concentre sur les terres à fort potentiel agronomique, en «-rationalisant le parcellaire-». Les terres à faibles enjeux, difficiles à exploiter, font l'objet d'une déprise grandissante, aboutissant à l'abandon, la fermeture, l'oubli du paysage. Si ce caractère évolutif du paysage est inéluctable et s'oppose à l'illusion de son immuabilité, il est indispensable que l'urbanisation, les évolutions de l'agriculture et les programmes d'aménagement du territoire soient conduits avec le souci de la qualité et du maintien de la diversité des paysages.

Pour mesurer les transformations qualitatives du paysage, pour avertir les pouvoirs publics et leur permettre de prendre les décisions correctives fondées sur une observation fine, rien de tel que de comparer des photographies prises à des moments différents. Des photographies datant du début du XX^e siècle (cartes postales anciennes) ont été associées à des prises de vues récentes, issues des mêmes points d'observation: l'effet est saisissant. Un autre moyen de mesurer l'évolution du paysage a consisté à comparer des images satellitaires prises à 13 ans d'intervalle (1984 et 1997). L'exploitation des images satellitaires apporte des informations cartographiques et statistiques sur les changements d'usage du sol: avancée de la friche, de la forêt, des zones périurbaines, identification des éléments de mutation (éléments de banalisation et par conséquent de dévalorisation, éléments de qualité et de vitalisation) pour l'émergence de projets novateurs et qualitatifs ■